REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à fiscalité additionnelle - COM COM LE GRAND CHAROLAIS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 20007188400072

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CHAROLLES

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: BUDGET OFFICE DU TOURISME (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc.).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe,

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
ALI - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Depenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2,2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans resqueis à été pris un éngagement mancier (4) C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	25

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT),
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L., 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L., 5211-36 du CGCT, art. L., 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT,
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant,

Code INSEE	COM COM LE GRAND CHAROLAIS	BP
71342	BUDGET OFFICE DU TOURISME	2022

I – INFORMATIONS GENERALES	I I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) ; Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	41 859 0

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	5,65	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	5,65	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	63,42 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct, et remb, dette en capital/recettes réelles de fonct, (2)	100,00 %	0.00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies,

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dolés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux),

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) budgétaires
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »,
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement,
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent »
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

H

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE						
	FONCTIONNEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SEC FONCTIONNEME			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	236 500,00	236 500,00			
_	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00		0,00		
O R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)	0,00		
	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	236 500,00		236 500,00		
	INVESTISSEMENT					
-		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SE D'INVESTISSEME			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00		0,00		
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00		0,00		
O R T	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif			
s	(2)	0,00		0,00		
i	*	=				
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00		0,00		
, i e		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (3)	236 500,00		236 500,00		

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats, la compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats, la compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats, la compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats, la compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent de l'exercice préc

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R, 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R_c 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Tolal de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement volés

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement,

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		budget	réaliser N-1	nouvelles	10.12(0)	(= RAR +
011	Charges à caractère général	précédent (1) 93 245,00	0,00	00 400 00	20,400,00	vote)
				86 190,00	86 190,00	86 190,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	139 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	00,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	232 255,00	0,00	236 200,00	236 200,00	236 200.00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	Appendix Extracted Ac-	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	232 555,00	0,00	236 500,00	236 500,00	236 500.00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total o	des dépenses d'ordre de fonctionnement	0,00	Name of	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	232 555,00	0.00	236 500,00	236 500,00	236 500,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 236 500,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	7 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	20 000,65	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	00,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	27 000,65	0,00	17 500.00	17 500,00	17 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	186 330,00	0,00	219 000,00	219 000,00	219 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	213 330,65	0,00	236 500,00	236 500,00	236 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	213 330,65	0,00	236 500,00	236 500,00	236 500,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 236 500,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00
--	------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles,

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires,

(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043,

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total c	les dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	VI AUE	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		00
	#1	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,0	00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0.00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	T
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	0,00
---	------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats,
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC,,,,) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes,
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de liers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l li
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	86 190,00		86 190,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	150 000,00		150 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10.00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	0,00	300,00
68	Dot, aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	STATE OF STA	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		236 500,00	0,00	236 500,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 236 500,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral, amort, subv. équip, versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
	1		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép, sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc, comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dé	epenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

	т	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	:=:	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires,
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet étal (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 500,00	Carried Sales	7 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0.00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	10 000,00		10 000.00
71	Production stockée (ou déstockage)		0.00	0.00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	- Star 1 - 10 - 1	0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	219 000,00	0,00	219 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges	HAND TO BE SEEN THE	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	236 500,00	0,00	236 500,00

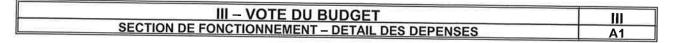
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 236 500,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 23	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	(7) 0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00 0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00 0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0.00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0.00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0.00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0.00	0.00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	(1) 1 / 1 (1) 1 (1	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
F	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
	Ħ
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9),
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	93 245,00	86 190,00	86 190,0
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	7 244,28	7 950,50	7 950,5
60611	Eau et assainissement	200,00	200,00	200,0
60612	Energie - Electricité	1 100,00	1 200,00	1 200,0
60621	Combustibles	1 400,00	1 500,00	1 500,0
60623	Alimentation	800,00	339,50	339,5
60631	Fournitures d'entretien	300,00	100,00	100,0
60632	Fournitures de petit équipement	200,00	400,00	400,0
6068	Autres matières et fournitures	200,00	500,00	500,0
6078	Autres marchandises	20 000,00	10 000,00	10 000,0
611	Contrats de prestations de services	0,00	10 000,00	10 000,0
6135	Locations mobilières	700,00	500,00	500,0
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	9 801,00	1 000,00	1 000,0
61558	Entretien autres biens mobiliers	100,00	0,00	0,0
6156	Maintenance	800,00	1 500,00	1 500,0
6168	Autres primes d'assurance	120,00	120,00	120,0
6182	Documentation générale et technique	100,00	100,00	100,0
6184	Versements à des organismes de formation	500.00	500,00	500,0
6226	Honoraires	25 000,00	25 000,00	25 000,0
6233	Foires et expositions	2 000,00	4 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	7 000,00	7 000,00	4 000,0
6241	Transports de biens	49,72	0,00	7 000,0
6256	Missions	1 000.00	1 000,00	0,0
6257	Réceptions	1 200,00	1 200,00	1 000,0
6261	Frais d'affranchissement	300,00	400,00	1 200,0
6262	Frais de télécommunications	1 570,00	1 600,00	400,0
627	Services bancaires et assimilés	30,00	50,00	1 600,0
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	3 000,00	50,00
62871	Remb, frais à la collectivité de rattach	3 000,00	3 000,00	3 000,00
62875	Rembi frais aux communes membres du GFP	5 000,00	3 500,00	3 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	530,00	530,00	3 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	139 000,00	150 000.00	530,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	139 000,00	150 000,00	150 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	
55	Autres charges de gestion courante	10,00		0,00
55888	Autres	10,00	10,00 10,00	10,00
556	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	10,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	232 255,00	236 200,00	236 200,00
6	= (011 + 012 + 014 + 65 + 656) Charges financières (b)			
7	Contact and Contact	0,00	0,00	0,00
718	Charges exceptionnelles (c)	300,00	300,00	300,00
8	Autres charges exceptionnelles gestion	300,00	300,00	300,00
	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
22	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	232 555,00	236 500,00	236 500,00
23	Virement à la section d'investissement	0,00	0.00	
42	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00
13	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0.00		
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	ES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE	232 555,00	236 500,00	0,00 236 500,00
	L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	202 000,00	250 500,00	∠30 500,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
-	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	236 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
≃ Différence ICNE N ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négalif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'Immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	7 000,00	7 500,00	7 500.00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	7 000,00	7 500,00	7 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	20 000,65	10 000,00	10 000.00
7078	Autres marchandises	20 000,65	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0.00
74	Dotations et participations	0,00	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	27 000,65	17 500,00	17 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels (c)	186 330,00	219 000,00	219 000,00
774	Subventions exceptionnelles	186 330,00	219 000,00	219 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	213 330,65	236 500,00	236 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0.00	0.00
043	Opérat ^e ordre Intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
٦	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	213 330,65	236 500,00	236 500,00

+
0,00
+
0,00
8
236 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

1	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
ı	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser,
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf., chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats),



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'Investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0.00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00

	т	
RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
	+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

⁽¹⁾ Délailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement,

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf., chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹¹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0.00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	il des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0.00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DI	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	#1
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement,

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf., chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »),

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

				IV – AN	IV - ANNEXES							
	Δ.	PRESENTATION CRO		ISEE PAR FONCTION		- VUE D'E	- VUE D'ENSEMBLE (1)	(1)				¥ ¥
	10	0	-	2	6	4	5	g	7	80	n	
	Opérations	Services	Sécurité et	Enseignement -	Culture	Sport et	Interventions	Famille	Logement	Aménagt et	Action	TOTAL
Libellé	non :	generaux	salubrité	Formation		jennesse	sociales et			services urbains,	economique	
	ventilables	administrat	publiques				santé			environnemt		
le					INVESTISSEMENT	_						
					DEPENSES							
Dépenses réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Equip, non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	o	0
- Opérations financières	0		の元の	THE REAL PROPERTY.	TO MANUEL	NAME OF THE OWNER.			Mary Karto	STATE OF STA		0
Dépenses d'ordre	0											0
Total dépenses de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					RECETTES							
Total recettes de l'exercice	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RAR N:1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
				35	FONCTIONNEMENT	5						
					DEPENSES							
Total dépenses de l'exercice	0	236 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	236 500
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	236 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	236 500
					RECETTES							
Total recettes de l'exercice	0	236 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	236 500
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	0	236 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	236 500

public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le (1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement plus detaile de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique), Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).
(2) Ou biens de la structure intercommunale.
(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunales.

					N	ANINEYES							
			PRESEN	PRESENTATION CF		PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	N - VUE D	ENSEMBL	Ш				≥₹
		01	0	-	2	ю	4	2	9	7	80	6	
Art. (1)	Libellé	Operations	Services	Sécurité et	Enseignement -	Culture	Sport et	Interventions	Famille	Logement	Aménagt et	Action	TOTAL
		ventilables	administrat	publiques			esseunef	sociales et santé			services urbains, environnemt	economique	
						INVESTISSEMENT	TN						
						DEPENSES							
Total dép	Total dépenses investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses réelles	s réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	O
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
138	Compte de liaison : affectat°	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	(alfa-iva)												
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opération	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opération	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre	s d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opèrat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

		10	0	-	2	60	4	гo	ø	7	œ	6	
1	:	Opèrations	Services	Sécurité et	Enseignement -	Culture	Sport et	Interventions	Famille	Logement	Aménagt et	Action	TOTAL
Ar. (1)	Libelle	non ventilables	gēnėraux administrat°	salubritė publiques	Formation		jeunesse	sociales et			services urbains,	economique	
			publiques					BILIPS			environnemt		
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat°	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	O	
	(BA,régie)											,)
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Particípat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opération	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre	d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
021	Virement de la sect° de	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	fonctionnement												
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

						DEPENSES							
Total dér	Total dépenses de fonctionnement	0	236 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	236 500
Dépenses réelles	réelles	0	236 500	0	0	0	0	0	0	0	0		236 500
011	Charges à caractère général	0	86 190	0	0	0	0	0	0	0	0		86 190
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
99	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
29	Charges exceptionnelles	0	300	0	0	0	0	0	0	0	0		300
68	Dot, aux amortissements et	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	provisions												
Dépenses d'ordre	d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	O
023	Virement à la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0
	d'investissement												
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services generaux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action economique	TOTAL	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	C	C	C	C			_
												0	0	
						RECETTES								
Total rece	Total recettes de fonctionnement	0	236 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	236 500	

						RECETTES							
Total rece	Total recettes de fonctionnement	0	236 500	0	0	0	0	0	0	0	0		236 500
Recettes réelles	réelles	0	236 500	0	0	0	0	0	0	C			236 500
013	Atténuations de charges	0	7 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 500
70	Produits des services, du domaine,	0	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
	vente												
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	C	c
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
77	Produits exceptionnels	0	219 000	0	0	0	0	0	0	0	0		219 000
78	Reprise sur amortissements et	0	0	0	0	0	0	0	0	0	O		000
	provisions							d				•	
Recettes d'ordre	1'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
042	Opérat" ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre inférieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	l N
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 74 Nombre de membres présents : 59

Nombre de suffrages exprimés : 68 (dont 9 pouvoirs)

VOTES:
Pour: 68
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocalion: 01/02/2022

Présenté par Gérald GORDAT, Président A Paray-le-Monial, le 07/02/2022

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire. A Paray-le-Monial, le 07/02/2022

Les membres du Conseil Communautaire,

Délégués Communautaires Présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE, Catherine CLERGUÉ, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Annie BOISSARD, Gérard BODET, Georges BORDAT, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Guillaume CHAUVEAU, Sylvie MAURICE, Nathalie COQUELIN, Romuald COSSON, André COTTIN, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Thierry DESJOURS, Gérard DUCHET, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Roger DURAND, Régis GAUTHERON, Marie-Agnès FORGEAT, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET, Nicole GEORGES, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Aurore PERRIER, Edith TERRIER, Daniel MELIN, Lolita RODRIGUEZ, Dominique NUGUE, Bérénice PORTIER, Pascal RAMEAU, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Myriam PEJOUX, Bernard PLET, Marie-France MAUNY, André RIBOULIN, Marc TABOULOT, Patrice MAILLY, Jean-Louis PETIT, Jean-Noël DUCRET

Délégués ayant donné pouvoir :

Laëtitia DE SOUSA à Catherine CLERGUÉ, Cédric FRADET à Guillaume CHAUVEAU, Emmanuel REY à Christian LAROCHE, Nathalie LELIEVRE à Nicolas LORTON, Jean-Baptiste LEFORT à Myriam PEJOUX, Jean-Marc NESME à Annie BOISSARD, Michel TRAVELY à André ACCARY, Patrick PAGÈS à Paul DUMONTET, Daniel THERVILLE à Elisabeth PONSOT

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Louis ACCARY, Céline BIJON, Jean ETAIX, Stéphane JOURNET, Bernard MAILLET, Aurelie MANTOUE

Pages de signatures des élus annexées

A Paray-le-Monial, le 07/02/2022

JTE DE

Le Président,

Gérald GORDAT.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 15/2/6062

Gérald GORDAT

Président du Grand Charolais

Envoyé en préfecture le 15/02/2022 Reçu en préfecture le 15/02/2022

Commune		Nom	Affiché le	884-20220207-DEL2022_003-DE
BALLORE	Paul	DUMONTET	Maire Délégué titulaire	A
	Paul	JUSSEAU	Délégué suppléant	
BARON	Thierry	AUCLAIR	Maire Délégué titulaire	1
27.11.011	Marguerite	CAPON	Déléguée suppléante	
BEAUBERY	Gérard	DUCHET	Maire Délégué titulaire	
	Laurent	MANSON	Délégué suppléant	
CHAMPLECY	Martine	DESPLANS	Maire Déléguée titulaire	
	Bernard	GAUTHIER	Délégué suppléant	
CHANGY	Daniel	BERAUD	Maire Délégué titulaire	Bau
	André	JARRIER	Délégués suppléant	4 /2
	Pierre	BERTHIER	Maire Délégué titulaire	Dung
CHAROLLES	Edith	TERRIER	Déléguée titulaire	don
3.7 . 2	Aurore	PERRIER	Déléguée titulaire	
	Gérald	GORDAT	Président	· I/W
CHASSENARD	Fabrice	CHARLES	Maire Délégué titulaire	
	Frédéric	ALEVEQUE	Délégué suppléant	8
COULANGES	Daniel	MELIN	Maire Délégué titulaire	
	Didier	NAVETAT	Délégué suppléant	

Envoyé en préfecture le 15/02/2022 Reçu en préfecture le 15/02/2022

Commune		Nom	Dél Affiché le ID : 071-200071	884-20220207-DEL2022_003-DE
			titulaire/suppleant	8
	Fabien	GENET	Délégué titulaire	Frage Gud
	David	ВЕМЕ	Délégué titulaire	35
	Magali	DUCROISET	Délégué titulaire	THE STATE OF THE S
	Cédric	FRADET	Délégué titulaire	PONOIT donné à G. CHAUVEAU
	JULIEN	GAGLIARDI	Délégué titulaire	
DIGOIN	Guillaume	CHAUVEAU	Délégué titulaire	Tauto
	Chantal	CHAPPUIS	Délégué titulaire	1
	Lola	RODRIGUEZ	Déléguée titulaire	Radian
	Thierry	DESJOURS	Délégué titulaire	15
	Nicole	GEORGES	Déléguée titulaire	Jage
	Nathalie	COQUELIN	Déléguée titulaire	Adal
	Marie-Agnès	FORGEAT	Déléguée titulaire	Lorgest
FONTENAY	Hubert	BURTIN	Maire Délégué titulaire	AP-/
	Philippe	POTIGNON	Délégué suppléant	
GRANDVAUX	Jean-Yves	ВІСНЕТ	Maire Délégué titulaire	
	Jean-Michel	ROSSAT	Délégué suppléant	The state
HAUTEFOND	Dominique	NUGUE	Maire Délégué titulaire	Syr
	Philippe	AUMEUNIER	Délégué suppléant	
HOPITAL LE MERCIER	Georges	BORDAT	Maire Délégué titulaire	13.
	Jean-Marc	JACOB	Délégué suppléant	

Envoyé en préfecture le 15/02/2022

Reçu en préfecture le 15/02/2022

Commune	Nom		Dél ID : 071-20007: titulaire/suppleant	1884-20220207-DEL2022_003-DE
LA MOTTE ST JEAN	Pascal	RAMEAU	Maire Délégué titulaire	- AMA
	Bérénice	PORTIER	Déléguée titulaire	Policies
LE ROUSSET-MARIZY	Emmanuel	REY	Maire Délégué titulaire	Pavoir donné à C. LAROCHE
	Sylvianne	BONNOT	Déléguée suppléante	
LES GUERREAUX	Stéphane	JOURNET	Maire Délégué titulaire	
	Jacinthe	PETIT	Déléguée suppléante	- A 1 A
LUGNY-	Patrick	BOUILLON	Maire Délégué titulaire	Refucksonly
LES-CHAROLLES	Patrice	DELORME	Délégué suppléant	
MARCILLY- LA-GUEURCE	Régis	GAUTHERON	Maire Délégué titulaire	March
	Eric	NAGRAL	Délégué suppléant	
MARTIGNY-	Anne	DEGRANGE	Maire Déléguée titulaire	DA
LE-COMTE	Frédéric	LAGRANGE	Délégué suppléant	,
MOLINET	Annie-France	MONDELIN	Maire Déléguée titulaire	
	Michel	ARNOUX	Délégué suppléant	John
MORNAY	Christian	LAROCHE	Maire Délégué titulaire	Jans
	Cyrille	DUCERF	Délégué suppléant	/
NOCHIZE	Roger	DURAND	Maire Délégué titulaire	Julian
	Daniel	PACAUD	Délégué suppléant	,
OUDRY	Pascal	LOPES DE LIMA	Maire Délégué titulaire	191
CODKI	Stéphane	BERNIGAUD	Délégué suppléant	

Envoyé en préfecture le 15/02/2022

Reçu en préfecture le 15/02/2022

Commune		Nom	Dél Affiché le 10: 071-200071 titulaire/suppleant	884-20220207-DEL2022_003-DE
OZOLLES	Gérard	LALLEMENT	Maire Délégué titulaire	Show
	Annie	BROUSSE GIBARD	Déléguée suppléante	,
PALINGES	Nicolas	LORTON	Maire Délégué titulaire	
TALINGES	Nathalie	LELIEVRE	Déléguée titulaire	Pouvoir donné à N. LORTON
	Jean-Marc	NESME	Maire Délégué titulaire	Pauvoin donne à A. Boissard
	André	ACCARY	Délégué titulaire	A
	Jean-Baptiste	LEFORT	Délégué titulaire	Paudin donné à M. PEJOUX
	Michel	TRAVELY	Délégué titulaire	Pavoittento à
	Gilles	PERRETTE	Délégué titulaire	(weeks)
	Bernard	MAILLET	Délégué titulaire	gillo
PARAY LE MONIAL	Bernard	PLET	Délégué titulaire	#
	Jean	ETAIX	Délégué titulaire	
	Céline	BIJON	Déléguée titulaire	ps-\
	Annie	BOISSARD	Déléguée titulaire	
	Catherine	CLERGUE	Déléguée titulaire	alley
	Myriam	PEJOUX	Déléguée titulaire	After
	Béatrice	LECONTE	Déléguée titulaire	8
	Laetitia	DE SOUSA	Déléguée titulaire	POUR girmodoune
	Aurélie	MANTOUE	Déléguée titulaire	

Envoyé en préfecture le 15/02/2022 Reçu en préfecture le 15/02/2022

Commune		Nom	Dél Affiché le Dél 10 : 071-200071 titulaire/suppléant	884-20220207-DEL2022_003-DE
POISSON	Michelle	BONNOT	Maire Déléguée titulaire	
POISSON	Gérard	BODET	Délégué Suppléant	-610
PRIZY	Romuald	COSSON	Maire Délégué titulaire	
T KIZ1	Roland	GOYARD	Déléguée Suppléante	
SAINT-AGNAN	Marie-France	MAUNY	Maire Délégué titulaire	0
	Eric	BRAZ	Délégué suppléant	
SAINT AUBIN	André	RIBOULIN	Maire Délégué titulaire	#
EN CHAROLLAIS	Elodie	HENRY	Déléguée suppléante	
SAINT BONNET	Patrick	PAGES	Maire Délégué titulaire	Pavoin donné à P. DUMONTET
DE JOUX	Anne-Marie	DARGAUD	Déléguée suppléante	
SAINT BONNET	Marc	TABOULOT	Maire Délégué titulaire	, and
DE VIEILLE VIGNE	Alain	MIMEUR	Délégué suppléant	
SAINT JULIEN	Didier	ROUX	Maire Délégué titulaire	
DE CIVRY	Patrice	MAILY	Délégué Suppléant	Maily
SAINT LEGER LES PARAY	Eric	BOURDAIS	Maire Délégué titulaire	Bourda
	Christelle	PASCAL	Déléguée Suppléante	
SAINT VINCENT BRAGNY	Jacky	СОМТЕ	Maire Délégué titulaire	
	Sylvie	MAURICE	Déléguée Suppléante	<u>La</u>
SAINT YAN	Elisabeth	PONSOT	Maire Délégué titulaire	
SUINT TAIN	Thomas	MEUNIER	Délégué Suppléant	

Envoyé en préfecture le 15/02/2022 Reçu en préfecture le 15/02/2022

Commune		Nom	Dél Affiché le ID : 071-2000718 titulaire/suppleant	### 1984-20220207-DEL2022_003-DE
SUIN	Jean Claude	MICHEL	Maire Délégué titulaire	
30114	Véronique	LACROIX	Déléguée Suppléante	
VARENNE SAINT	André	COTTIN	Maire Délégué titulaire	8
GERMAIN	Gilles	BALLY	Délégué Suppléant	
VAUDEBARRIER	Philippe	DUMOUX	Maire Délégué titulaire	P
	Bernard	BERNIGAUD	Délégué Suppléant	
VENDENESSE	Jean-Louis	PETIT	Maire Délégué titulaire	5
LES CHAROLLES	Hervé	BERNIGAUD	Délégué Suppléant	
VERSAUGUES	Louis	ACCARY	Maire Délégué titulaire	
	Patrick	BERLAND	Délégué Suppléant	
VIRY	Jean-Bernard	DESCHAMPS	Maire Délégué titulaire	18
••••	Pierre	URCISSIN	Délégué Suppléant	
VITRY	Daniel	THERVILLE	Maire Délégué titulaire	Pauditte anné à E. PONSOT
EN CHAROLLAIS	Valérie	BOULET	Déléguée Suppléante	
VOLESVRES	Richard	PERRIER	Maire Délégué titulaire	
VOLLJYNEJ	Jean-Noël	DUCRET	Délégué Suppléant	AUD